



CINEMA
TOUS
ÉCRANS

A CHAQUE ÉCRAN SON HISTOIRE

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM - GENÈVE
CINEMA / TÉLÉVISION / NOUVEAUX ÉCRANS

1 - 7 NOVEMBRE 2010

WWW.CINEMA-TOUS-ÉCRANS.COM

CINEMA
TOUS
ÉCRANS
TOU
DOOH

RÈGLEMENT

CONTENU

Les films doivent être tout public, sans contenu violent, obscène, raciste, politique, religieux, offensant la morale, se rapportant à l'alcool ou à la drogue; plus généralement, ils ne doivent pas être constitutifs d'infractions pénales.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Durée: 20 secondes

Dimensions: HD 720 (1280 par 720 pixels, 16/9)

Formats: mov, mpeg, avi

Son: aucun

DROIT À L'IMAGE

Les participants devront obtenir une autorisation d'exploitation du droit à l'image des personnes qui apparaîtront sur leur film (ou de leur représentant légal pour les mineurs). L'organisateur du concours décline toute responsabilité dans le cas d'utilisation illégale du droit à l'image des participants.

PROPRIÉTÉ

Par leur inscription et l'envoi de leur(s) film(s), les participants déclarent être propriétaires de l'ensemble des droits de reproduction, de représentation et de diffusion de ceux-ci.

PARTICIPATION

La participation au concours est ouverte à tous, à l'exception des sociétés organisatrices et partenaires.

DIFFUSION

AVANT ET PENDANT LE FESTIVAL CINÉMA TOUS ÉCRANS

Les films seront diffusés entre le 18 octobre 2010 et le 7 novembre 2010 sur les réseaux d'écrans de Neo Advertising ainsi que sur le site Internet www.cinematoutdooh.com.

APRÈS LE FESTIVAL CINÉMA TOUS ÉCRANS

Neo Advertising est autorisé pendant une durée de 3 ans à compter de la date du 16^e Festival Cinéma Tous Écrans, à diffuser sans contrepartie sur le site Internet cinematoutdooh.com, de façon non-commerciale avec pour seul objectif celui de valoriser les films, leurs participants et le concours Cinéma Tout DOOH. Les participants donnent cette autorisation à titre gracieux et s'engagent à ne pas céder en exclusivité les droits de représentation de leurs films pendant 3 ans à compter de la date du 16^e Festival Cinéma Tous Écrans. Afin de réaliser les diffusions visées ci-dessus, Neo Advertising pourra reproduire les films et les adapter exclusivement pour des raisons de contraintes ergonomiques, techniques et graphiques des terminaux de réception.

Tout participant fera son affaire personnelle des réclamations qui pourraient être formulées à l'encontre de Neo Advertising suite à la diffusion de son film par ce dernier, et garantit Neo Advertising de toutes conséquences dommageables.

ADHÉSION

L'inscription d'un film au concours Cinéma Tout DOOH implique l'acceptation du présent règlement. Il est consultable et téléchargeable sur le site www.cinematoutdooh.com.